

■ **Fondation du Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail**, à Romont, créer, développer, exploiter et gérer un Centre suisse de recherche, etc. (FOSC du 05.06.2000, no 108, p. 3798). La Direction de la santé publique et des affaires sociales a approuvé, par décision du 26 mars 2001, les nouveaux statuts de la fondation du 21 mars 2001. Nouveau but: créer, développer, exploiter et gérer un Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail, ainsi que gérer, mettre en valeur, exposer et faire connaître la collection réunie sous le nom de 'Fonds Ruth et Frieder Ryser', dont elle assure la pérennité et le maintien de l'unité. Les statuts ont également été modifiés sur des points non soumis à publication.

Journal no 219 du 13.12.2002  
(00789910)